

BAC PRO IPB

Interventions sur le Patrimoine Bâti - opt. charpente/opt. maçonnerie

Formation diplômante / en alternance. Codes ROME : F1501/F1703



OCCITANIE

LOT



OBJECTIFS :

RNCP5534
Education nationale
11/04/2008

Le titulaire de ce diplôme intervient sur un bâti existant dans l'objectif : - d'effectuer des travaux de gros entretien ou ayant un impact sur la structure des édifices, - de restaurer ou restituer tout ou partie des édifices dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural, - de réhabiliter des édifices, tout en veillant à leur intégrité, au respect de leur identité. Selon le choix qu'il a fait, le titulaire du diplôme exerce soit dans le domaine de la maçonnerie, soit dans celui de la charpente, soit dans celui de la couverture. Il est un ouvrier hautement qualifié dans son domaine, doté d'une large autonomie. Il participe généralement à la préparation des interventions : sous le contrôle du chef d'entreprise, il apprécie l'architecture de l'édifice, recherche l'origine des désordres et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier. Initié à la découverte des techniques traditionnelles, aux démarches d'essai-évaluation-rectification que nécessite une approche respectueuse du patrimoine, le veille à la sécurité et peut encadrer une petite équipe.

DURÉE et ALTERNANCE :

2 ans, soit 1350 heures = 675 heures/an.
2 semaines au CFA, 2 semaines en entreprises

PUBLIC :

Jeunes de + 16 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP Charpente ou du CAP Maçon, selon l'option.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

DÉLAI D'ACCES :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- ➡ BTS bâtiment, niveau 5 (2 ans)
- ➡ <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5534/>

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 4 : BAC PRO IPB. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un BAC PRO blanc est organisé au 2^{ème} trimestre de la 2^{nde} année de BAC PRO.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES :

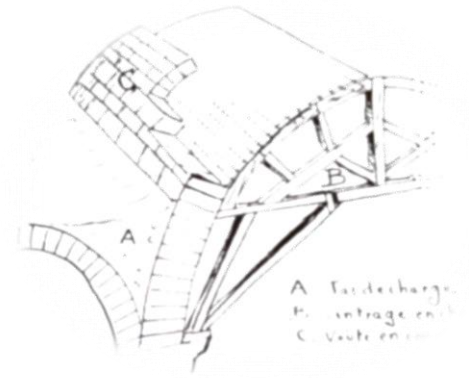
Coût annuel : 8400 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

- ➔ **Enseignement Professionnel :**
 - E32 - Réalisation d'une intervention
 - E23 - Organisation des travaux
 - E21 - Etude préalable à une intervention
 - E22 - Analyse diagnostique
 - E34 - Economie Gestion
 - E35 - PSE

- ➔ **Enseignement général :**
 - E51- Français
 - E52- Histoire-Géographie et Ed. civique
 - E11 - Mathématiques - Physique/Chimie
 - E7 - EPS
 - E41 - Langue vivante / *Anglais*
 - E6 - Arts appliqués et cultures artistiques



MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans. Certains cours sont proposés en e-learning. Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc. Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide. L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger. Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur. L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers. Une salle de classe jouxtant l'atelier est destinée aux cours de technologie professionnelle et histoire du bâti. La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers. L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez Sarah DELPECH de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55/ 06 70 18 83 67 – s.delpech@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

137, Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 130 027 931 00281